

INKANTER SANT-TEGONEC LOGEINER

Samedi 7 décembre 2019
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 103

BIBLIOTHEQUE



Braderie

Vous voulez faire plaisir pour pas cher en cette période de fêtes : vous devriez trouver votre bonheur à la braderie de la bibliothèque qui aura lieu le **samedi 14 décembre** de 10h à 12h. Les livres seront vendus entre 0,50 € et 1 € l'unité, tarifs réduits par lots.

Sélection : « De l'autre côté du mur »

Retrouvez une sélection de livres sur la chute du mur de Berlin en 1989.

Nouvelle animation : BB Lecteurs depuis le 14/11

Animation gratuite pour les 0 à 3 ans, tous les 2^{èmes} jeudis du mois, de 10h à 11h. Calendrier 2019/2020 : 12 décembre, 9 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin.

Horaires de la bibliothèque :

lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 10h-12h/14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h.

Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

GOUTER DU CCAS

Le goûter de Noël des Aînés (pour les 65 ans et plus) sera servi à la salle du Quinquis en Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec le **mardi 10 décembre** à partir de 15 heures.

Un service de transport est prévu au départ de Park An Iliz à 14h30. Contact : 02 98 79 61 06.

ANIMATIONS DE NOËL POUR LES ENFANTS

Organisées par le centre de l'enfance Ti glas et Ti ar re Yaouank, avec la participation de l'Union des Commerçants / Artisans et de la municipalité de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, le **mercredi 18 décembre**.

- De 14h30 à 17h00 : Photo avec le Père Noël.

- De 14h30 à 17h00 : Balade en calèche avec l'association Trekezek.

- A 15h30 : Spectacle gratuit : « Firmin le petit sapin » (Le nombre de places est limité).

Mais aussi, pendant l'après-midi : animation musicale assurée par les Poëles à Gratter orchestrée par Michel Talandier, vente d'objets décorés par les enfants du centre de l'enfance, jeux bretons et maquillages, atelier vannerie avec l'association « osez l'osier », vente de crêpes, de boissons chaudes, jus de fruits, etc. Cette année, aux ventes habituelles, vient s'ajouter la vente de chocolats par « Kerven Chocolaterie-Confiserie ».

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

REUNION D'INFORMATION - LES ANTIBIOS :

Quand il faut, comme il faut, juste ce qu'il faut !

Le **mercredi 11 décembre**, de 14h à 16h à la salle des associations en Saint-Thégonnec, la Fondation Ildys vous propose une réunion d'information sur le bon usage des antibiotiques.

Contact Fondation Ildys – Centre de Santé – 02 98 29 39 07 – centresante@ildys.org

SIGNALISATION DE BOUE EN ENTREE DE CHAMPS

Nous rappelons aux agriculteurs qu'ils peuvent demander à la Commune de leur prêter des panneaux de signalisation pour prévenir du danger en cas de boue sur la route devant les entrées de champs.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MAIRIES

Vos mairies seront exceptionnellement fermées :

- **Saint-Thégonnec** : les mardis 24 et 31 décembre de 14h à 17h.

- **Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec** : du 26 au 31 décembre inclus.

FEST-NOZ AMNESTY INTERNATIONAL

C'est le 30^{ème} anniversaire du grand Fest-Noz du 31 décembre organisé par l'association Bloaz Nevez qui œuvre en faveur des droits humains au profit du groupe Amnesty International de Morlaix. Il se déroulera pour la 19^{ème} fois en Saint-Thégonnec.

Cette année, en lien avec les 30 ans de la convention des droits de l'enfant, 10 cas de jeunes de moins de 25 ans seront présentés sur les pétitions « à signer » au stand Amnesty le soir du Fest-Noz de la Saint-Sylvestre (2805 signatures récoltées l'an dernier).

La soirée se déroule dans les deux salles et permet ainsi aux danseurs d'avoir plus d'espace pour danser et de circuler d'une salle à l'autre selon le passage des musiciens.

Grande Scène : Loened Fall, War-Sav, Mo'jo, Nostrad, Gauchard/Cloarec.

Deuxieme Scène : K.L.B, Breudeur Ar Braz, Tyset, Cornec/Trebaol, Re Disoursis, Mahe et Compere.

Le Fest-Noz débute à 21h45 jusqu'à l'aube. La salle est ouverte dès 21h15. Entrée : 12 euros (gratuit pour les moins de 14 ans). Billetterie sur place (possibilité de paiement par carte bancaire), ou en ligne sur www.billetweb.fr/fest-noz-amnesty-saint-thegonnec.

Sandwichs, crêpes chaudes toute la nuit. Le verre du Nouvel An et la soupe à l'oignon sont offerts.

SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Les représentants des associations peuvent dès à présent venir retirer en mairie un dossier de demande de subvention.

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner au format papier uniquement, **pour le 27 janvier 2020**, au plus tard, dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB. Indiquer le numéro SIRET est également obligatoire pour obtenir le versement d'une subvention communale.

Documents également disponibles en téléchargement : <http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/>



TERRITOIRES
ZERO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

PROJET TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

Une permanence est assurée tous les jeudis de 10h à 17h au local "Point Rencontre Accueil Emploi" en face de la mairie de Saint-Thégonnec. Un bénévole de l'association *Droit à l'Emploi Saint-Thé-Loec* accueille et informe toutes les personnes intéressées par le projet et, en premier lieu, les personnes privées d'emploi.

Des bénévoles passent actuellement à votre domicile pour vous présenter le projet et recueillir vos idées, besoins, activités à créer sur notre commune. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible. Tél. : 09 75 32 01 73.

Mail : droitalemploi.saint.the.loc@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/TZCLDSaintTheLoc>

ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

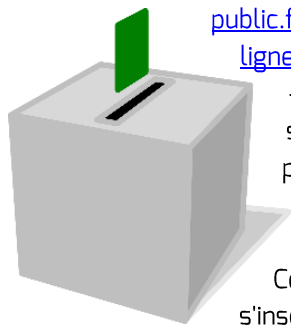
Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2020**. Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

- L'inscription est désormais possible jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site : <https://www.service-public.fr/>.

Cependant, il reste toujours possible de s'inscrire à la mairie.



ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Sans rendez-vous. Pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

La prochaine permanence aura lieu le jeudi 2 janvier.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu à 14 h, à la mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires. Contact : 02 98 15 15 50.

La prochaine permanence aura lieu le mardi 10 décembre.

VACANCES DE NOEL A TI GLAS (3/10 ans)

Lundi 23 décembre 2019 : Matin : Ma carte ou ma lettre.... (3/10 ans) - Après-midi : Balade « allons poster notre courrier » et jeux collectifs.

Mardi 24 décembre 2019 : Matin : Les chocolats de Noël + coffrets, ou tir à l'arc (6/10 ans) - Après-midi : contes de Noël ou animation à l'EHPAD.

Jeudi 2 janvier 2020 : Matin : Au pied du sapin, il y a... - Après-midi : Profitons de nos nouveaux jeux ! Et goûter festif préparé par les 10/13 ans.

Vendredi 3 janvier 2020 : Matin : Balade, apportez vos bottes (3/7 ans). Mes envies pour 2020 (8/10 ans) - Après-midi : Land'art et jeux au choix.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laëtitia Jacq au 02 98 79 68 65 ou par mail laetitia.jacq@epal.asso.fr

Le coupon-réponse est à rapporter au centre de l'enfance Ti Glas le lundi 16 décembre à partir de 16h30 jusqu'à 19h15.

NOUVELLE ENSEIGNE SUR LA COMMUNE

Dans l'effervescence des préparations de fêtes de fin d'année, un nouvel atelier et une boutique de **Chocolaterie-Confiserie artisanale** ouvrira au lieu-dit Kerven en Saint-Thégonnec **le 17 décembre**. Cheminez hors des sentiers battus et laissez-vous séduire par leurs gammes raffinées et surprenantes, pour gourmets et gourmands !

Création toute fraîche, suivez-les sur Facebook "Kerven Chocolaterie-Confiserie" ou www.kerven-chocolats.bzh.

COLLECTE DE NOUNOURS - Un nounours, un sourire

Vous qui êtes papa, maman, nounou, papi, mamie,... Et qui êtes noyé sous les peluches de vos bambins, depuis quelques temps, vous pensez faire un tri, le grand ménage... Poubelle ou déchèterie les vieux nounours ! STOP !

Ces nounours en manque de câlins vont être très utiles pour les enfants en détresse qui seront secourus par nos amis les sapeurs-pompiers du Finistère.

Vous ferez des heureux : les enfants d'abord, les parents dans la détresse et nos sapeurs-pompiers qui récolteront le sourire des enfants.

Exigence des sapeurs-pompiers : taille 15/20 cm maxi ; bon état ; pas de peluche à pile ; forme « humaine » (corps, tête, 2 bras, 2 jambes) ; Traitement (pressing) antibactérien ; emballage dans sachet individuel.



Un carton de collecte est à votre disposition à l'entrée de la mairie de Saint-Thégonnec. Mais rien ne vous empêche de déposer des nounours à Loc-Eguiner, nous nous chargerons de les rapatrier.

LA 4G PEUT PERTURBER LA RECEPTION DE LA TNT

Pourquoi la 4G peut-elle perturber la TNT ? La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique. Que faire en cas de perturbations ? Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau :

Cas n°1 - vous résidez en habitat collectif :

Signalez vos perturbations TNT à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble, qui effectuera les démarches.

Cas n°2 - vous résidez en habitat Individuel : effectuez vos démarches sur <https://assistance.recevoirlatnt.fr/> ou appelez le **0970 818 818** (appel non surtaxé).

Un diagnostic réalisé par l'ANFR permettra de confirmer ou non que les mises en service 4G sont à l'origine du brouillage. En cas de brouillage avéré par la mise en service d'un site 4G, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes rappelé dans les jours qui suivent votre démarche pour programmer l'intervention d'un antenniste.

Des solutions simples pour remédier aux perturbations causées par la 4G ont été identifiées. Elles sont financées par les opérateurs de téléphonie mobile.

Vous bénéficiez donc d'une intervention gratuite en saisissant l'ANFR via l'une des deux plateformes de contact ci-dessus.